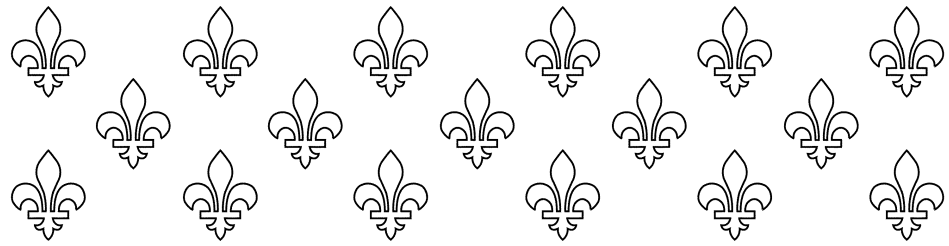

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 mars 2018 — N° 320

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'eau.

_____

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réginald Guay pour son travail auprès des jeunes avec l'organisme Macadam Sud.

_____

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Les Industries Amisco ltée, honorée dans le cadre du programme Les Sociétés les mieux gérées au Canada.

_____

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de féliciter le Club de patinage artistique Unibel pour le succès de son spectacle de fin d'année.

_____

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Caroline Lamothe, triathlonienne de Montréal-Nord.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de remercier M. David Philippe, marchand de bonheur.

_____

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ginette Guérin pour ses 45 années de contribution à la promotion des saines habitudes de vie.

_____

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de saluer le projet La beauté dans la différence lancé par Mme Andréann Gilbert à l'école Guillaume-Couture.

_____

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Campagne de jouets des pompiers de Sherbrooke.

_____

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) fait une déclaration afin de souligner le 25e anniversaire de l'entreprise Qualicode Logiciel inc.

_____

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 01.

_____

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 174 Loi visant principalement à assouplir le régime d'assurance parentale afin de favoriser une meilleure conciliation famille-travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 174.

_____

M. Roberge (Chambly) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 1093 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour limiter et encadrer les contributions financières exigées des parents

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1093.

_____

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 1097 Loi sur le droit à la déconnexion

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1097.

Dépôts de documents

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

(Dépôt n° 4157-20180322)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 21 mars 2018, sur la motion de Mme Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, proposant que le principe du projet de loi n° 162, Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **432** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 162 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 162 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), conjointement avec M. Leclair (Beauharnois), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant le projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

> QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 10, 11 et 12 avril 2018;
>
> QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :
>
> Réseau communautaire en santé mentale
> Association du Québec pour l'intégration sociale
> Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
> Office des personnes handicapées du Québec

Front commun des personnes assistées sociales
Mme Vivian Labrie, chercheure autonome et collaboratrice pour l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques
Collectif pour un Québec sans pauvreté
Chambre des notaires du Québec
Réseau québécois de l'action communautaire autonome
Le Protecteur du citoyen
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre
Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
Revenu de base Québec
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
Fédération québécoise de l'autisme
Mouvement santé mentale Québec
Mme Ruth Rose, professeure associée au département des sciences économiques et membre de l'Institut de recherche et d'études féministes de l'UQAM

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

_____

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant le réseau scolaire québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Roy (Bonaventure) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant le droit des municipalités de déroger au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;

— la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec;

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

— la Commission des institutions, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

_____

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

— la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de préparer les consultations particulières et auditions publiques dans le cadre de l'étude de pétitions concernant l'instauration et l'application du plan d'action relatif à la maladie de Lyme; puis en séance publique afin de procéder à ces consultations particulières et auditions publiques;

— la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions et d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 23 mars 2018 entre M. Bergeron (Verchères) et Mme Charlebois, ministre responsable de la région de la Montérégie, portant sur le sujet suivant : « Le manque de vision du gouvernement libéral pour les familles de la Montérégie », est reportée au jeudi 29 mars 2018, de 13 heures à 15 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 mars 2018, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 11 h 49, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 mars 2018, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation :

(Vote n° 432)

POUR - 98

Arcand (*PLQ*)
Auger (*PLQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bergeron (*PQ*)
Bernier (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*PLQ*)
Blanchette (*PLQ*)
Bolduc (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boucher (*PLQ*)
Boulet (*PLQ*)
Bourcier (*PQ*)
Bourgeois (*PLQ*)
Busque (*PLQ*)
Caire (*CAQ*)
Carrière (*PLQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charette (*CAQ*)
Charlebois (*PLQ*)
Chevarie (*PLQ*)
Coiteux (*PLQ*)
Cousineau (*PQ*)
D'Amour (*PLQ*)
D'Amours (*CAQ*)
David (*PLQ*)
de Santis (*PLQ*)
Fortin (*PLQ*)
(*Sherbrooke*)
Fournier (*PLQ*)
(*Saint-Laurent*)
Fournier (*PQ*)
(*Marie-Victorin*)
Gaudreault (*PQ*)
(*Jonquière*)
Giguère (*PLQ*)
Girard (*PLQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Habel (*PLQ*)
Hardy (*PLQ*)
Heurtel (*PLQ*)
Hivon (*PQ*)
Huot (*PLQ*)
Iracà (*PLQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Kotto (*PQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lamarre (*PQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*)
Leclair (*PQ*)
Lefebvre (*CAQ*)
Léger (*PQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lelièvre (*IND*)
Lemay (*CAQ*)
Lessard (*PLQ*)
Lisée (*PQ*)
Marceau (*PQ*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*IND*)
Matte (*PLQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Merlini (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Moreau (*PLQ*)
Morin (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*IND*)
Ouellet (*PQ*)
(*René-Lévesque*)
Ouellette (*PLQ*)
Pagé (*PQ*)
Paradis (*CAQ*)
(*Lévis*)
Picard (*CAQ*)
Plante (*PLQ*)
Poëti (*PLQ*)
Poirier (*PQ*)
Polo (*PLQ*)
Reid (*PLQ*)
Richard (*PQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rochon (*PQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Samson (*CAQ*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*PLQ*)
(*Charlevoix–Côte-de-Beaupré*)
Soucy (*CAQ*)
St-Denis (*PLQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Thériault (*PLQ*)
Tremblay (*PLQ*)
Turcotte (*PQ*)
Vallée (*PLQ*)
Vien (*PLQ*)
Weil (*PLQ*)